

LE PORTAIL FAMILLE

Pour inscrire votre enfant dans les crèches et les écoles de la ville, aux activités extrascolaire, aux centres de loisirs, aux activités sportives, etc. un guichet unique : le Portail Famille

CONSULTEZ ICI LES MODALITÉS POUR REMPLIR LE DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

Pour toutes vos démarches concernant vos enfants, le Portail Famille est votre interface privilégiée.

Accessible 7j/7j et 24h/24h, le portail vous permet de :

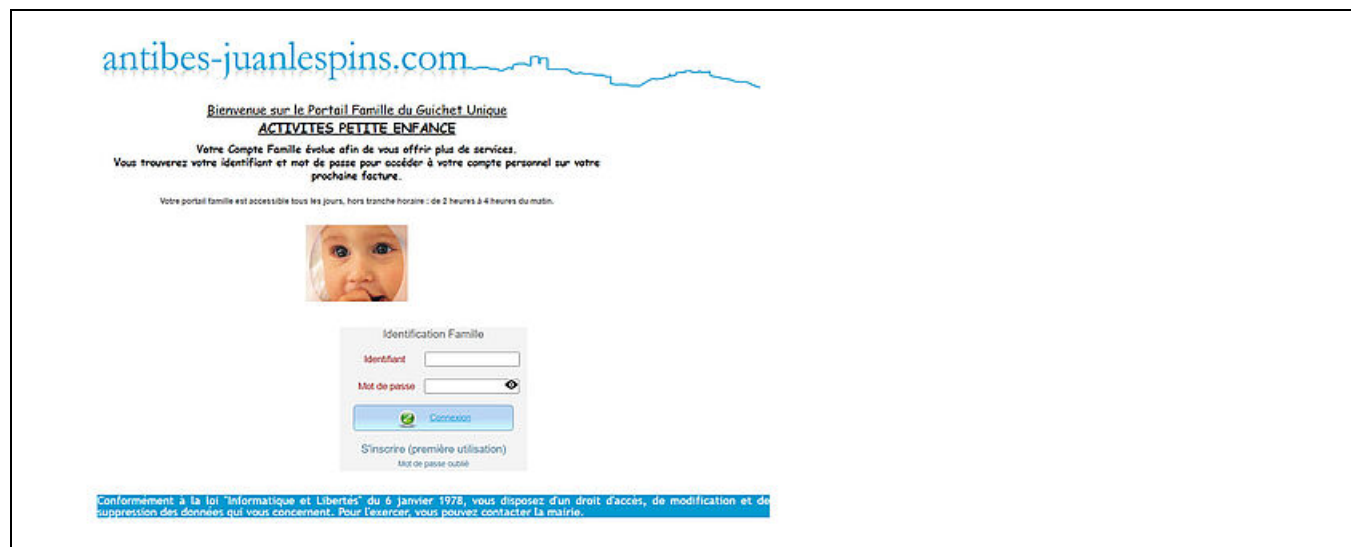
- Modifier, compléter vos informations personnelles,
- Inscrire vos enfants dans les écoles de la ville
- Inscrire vos enfants à la restauration scolaire, accueils du matin et du soir, études surveillées...
- Préinscrire vos enfants aux centres et accueils de loisirs 3 à 12 ans et activités jeunes 12 à 17ans, activités sportives, mercredis sportifs, stages multisports...
- Régler vos factures en ligne

2 entrées selon l'âge de votre enfant :

- Portail Petite Enfance pour les 0-3 ans (inscriptions dans les structures Petite Enfance)
- Portail Famille pour les 3-17 ans (inscriptions dans les écoles de la ville, restauration scolaire, accueils du matin et du soir, études surveillées, centres et accueil de loisirs, activités jeunes, activités sportives, mercredis-sportifs, stages multisports, leçons de natation, etc.)

PORTAIL PETITE ENFANCE

PORTAIL FAMILLE



antibes-juanlespins.com

Bienvenue sur le Portail Famille du Guichet Unique
ACTIVITES PETITE ENFANCE

Votre Compte Famille évolue afin de vous offrir plus de services.
Vous trouvez votre identifiant et mot de passe pour accéder à votre compte personnel sur votre prochaine facture.

Votre portail famille est accessible tous les jours, hors tranche horaire : de 2 heures à 4 heures du matin.

Identification Famille

Identifiant

Mot de passe

Connexion

S'inscrire (première utilisation)
Mot de passe oublié

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, vous pouvez contacter la mairie.

Le Portail Familial d'Antibes Juan-les-Pins
vous permet de :
• Inscrire vos enfants à l'école
• Inscrire vos enfants aux activités péri et extrascolaire
(dossier unique d'inscription puis inscriptions aux activités)
• Consulter et modifier vos coordonnées
• Consulter et payer vos factures pour les activités péri et extrascolaires
• Editer vos relevés et vos attestations annuelles de paiements (impôts)

Me connecter
Ouvrir un Compte Famille

Vous avez oublié votre identifiant ou votre mot de passe ?
Cliquez sur le bouton IDENTIFIANTS / MOT DE PASSE OUBLIE
L'adresse mail de renvoi de vos identifiants doit être identique à celui que vous avez initialement renseigné lors de la création de votre compte.

Pour toutes demandes de garderie matin et/ou soir, veuillez-vous rapprocher du Guichet Unique
Tél : 04 92 90 52 90 mail : guichet.exchange@ville-antibes.fr
Adresse : Bâtiment Orange Bleu
11 Boulevard Gustave Chancel
06600 Antibes

JE GÈRE MON COMPTE
• Je consulte mon dossier famille
ma famille(javascript:Portal.js); ou complète mes

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION
• Dossier Unique d'inscription 2022/2023

J'INSCRIS MON ENFANT À L'ÉCOLE
• J'inscris mon enfant à l'école pour l'année scolaire 2022-2023



LE DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

Le Dossier Unique d'Inscription (DUI) est une inscription administrative obligatoire qui se réalise en ligne via votre compte sur le Portail Famille.

Si vous n'avez pas rempli le DUI, vous ne pourrez pas inscrire vos enfants à la cantine, aux mercredis sportifs, aux accueils du matin ou du soir, aux centres de loisirs et à toutes les activités sportives de l'année scolaire 2024/2025.

Nous vous prions de nous fournir les documents suivant en fonction de votre situation :

- Votre dernier quotient familial notification de l'année 2024 (pour les allocataires CAF)
- Votre dernier avis d'imposition 2023 sur revenus 2022 + prestations familiales le cas échéant dans l'éventualité où vous ne possédez pas de quotient familial CAF
- Votre attestation d'assurance scolaire ou responsabilité civile de l'enfant incluant la garantie individuelle accidents corporels. Si vous n'avez pas ce document dès à présent merci de nous le fournir pour la rentrée scolaire de septembre 2024.
- Votre dernier bulletin de salaire ou un justificatif de travail (KBIS, URSSAF, de moins de 6 mois) pour chacun des parents.

En remplissant le DUI, vous communiquerez à la ville d'Antibes Juan-les-Pins toutes les informations importantes pour que vos enfants puissent être accueillis en sécurité :

- Coordonnées téléphoniques des parents
- Personnes habilitées à venir chercher l'enfant
- Projet d'Accueil Individualisé (en cas de précautions médicales)
- Autorisations de droit à l'image, etc.

CETTE ANNEE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE DUI SE REALISE AVANT LA PERIODE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES :

- PERIODE 1 : INSCRIPTION ADMINISTRATIVE AU DUI

Du mardi 26 mars 09h au lundi 15 avril : réalisation des démarches d'inscription au DUI en ligne, ou sous format papier si une difficulté ou une nécessité particulière est exprimée.

Afin de mettre à jour ces informations vous devez vous connecter à votre compte famille (en vous munissant de votre identifiant et mot de passe).

Une fois votre DUI validé, un mail de confirmation vous est envoyé.

- PERIODE 2 : INSCRIPTION UNIQUE ANNUELLE AUX ACTIVITES

Une fois le DUI validé par le Guichet Unique vous pourrez accéder à la campagne d'Inscription Unique Annuelle pour toutes les activités hors vacances scolaires en vous connectant à votre compte famille .

Les activités proposées sont les accueils du matin et du soir, le périsport, la cantine et les centres de loisirs des mercredis matins, journées, sportifs, pour l'année scolaire 2024-2025.

Attention ! Si vous n'avez pas justifié d'une activité professionnelle vous pourrez seulement accéder via le Portail Famille aux inscriptions à la cantine, au périsport et aux mercredis sportifs.

- Pour toutes questions, contacter le Guichet Unique**
- ◆ **par formulaire de contact**
 - ◆ **par téléphone au 04 92 90 52 90**
 - ◆ **sur place au Bât. Orange Bleu, 11 Bd Chancel à Antibes**



**HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,
06600 Antibes